

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Séance ordinaire du vendredi 25 novembre 2022 à 18 heures</b></p>
---

**L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont assemblés, sous la présidence de Monsieur le Maire, Frédéric POMA**

**Nombre de membres en exercice : 27**

**Présents :** Messieurs POMA-DALCHER Madame DE QUERO-Messieurs MONCHO-WALLAERE-Mesdames VALGELATA-PELLEGRINO-BARADE-Messieurs CAUVÉ-FALCO-LENOIR-Madame YOUSSEF-Messieurs CALLET-BOUIX-JERIBI-Mesdames LACQUA-HERING-GAVACHE-Monsieur RAIBAUDI-Mesdames BLANCHARD-JASSIN

**Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L.2120-20 du code général des collectivités territoriales :** Geneviève PIERRAT ayant donné pouvoir à Catherine BARADE, Sébastien MOREAU ayant donné pouvoir à Anne DE QUERO, Jean-Jacques DICHARRY ayant donné pouvoir à Lauren JASSIN, Elisabeth DUBOIS ayant donné pouvoir à Arnaud CALLET, Géraldine SKRABO-CRISTINA ayant donné pouvoir à Frédéric POMA

**Absents :** Messieurs MENDES-BENINI

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour de la séance qui comporte 16 points et propose de rajouter un point n° 17 à savoir « Adhésion à la compétence « Création et exploitation d'installations de production d'énergies renouvelables et de récupération » du SICTIAM ».

Le conseil approuve à l'**unanimité**

L'ordre du jour est adopté à l'**unanimité**

**\* Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 23 septembre 2022**

⇒ Le conseil approuve à l'**unanimité**

**\* Compte-rendu des décisions du Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis le 23 septembre 2022.**

⇒ Le conseil prend acte

**Point n° 1 - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale - désignation d'un membre**

Candidature reçue par le Maire : Nathalie VALGELATA

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 2 - SIVOM du Pays de Vence – désignation de membres suppléants**

Candidatures proposées par le Maire : Bertrand LENOIR et Arnaud CALLET

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 3 - Travaux de confortement de la falaise : information du conseil municipal**

⇒ Le conseil prend acte

**Point n° 4** - Convention avec La Maison Familiale de Provence : mise à disposition de poteaux incendie privés pour la défense extérieure contre l'incendie – Signature  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 5** - Approbation du nouveau Projet Educatif De Territoire (PEDT) de la commune : autorisation de signature.  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 6** - Mise à disposition de policiers municipaux à la Commune du Rouret à l'occasion du marché de Noël  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 7** - Instauration d'astreinte journalière pour les infractions à l'urbanisme  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 8** - Démarche « CASA 2040 » - diagnostic et enjeux  
⇒ Le conseil prend **acte**

**Point n° 9** - Rapport d'activité 2021 de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis (CASA)  
⇒ Le conseil prend **acte**

**Point n° 10** - Règlement Budgétaire et Financier  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 11** - Budget 2022 : Décision Modificative n° 1 – Autorisation  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 12** - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget 2023  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 13** - Modification de l'Autorisation de Programme pour l'opération d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 14** - Fixation de la tarification applicable à certains services publics locaux.  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 15** - Subvention à l'Association communale de chasse  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 16** - Tarif Bastide aux Violettes  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**Point n° 17** - Adhésion à la compétence « Création et exploitation d'installations de production d'énergies renouvelables et de récupération » du SICTIAM  
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 19h30**